



Les tarifs du régime public en vigueur le 1^{er} juillet 2011

Adultes de 18 à 64 ans ou Personnes de 65 ans ou plus ne recevant aucun SRG (0%)							
Tarifs en vigueur avant et après le 1er juillet 2011							
À la pharmacie						Lors de la déclaration des revenus	
Franchise mensuelle		Coassurance mensuelle		Contribution mensuelle maximale		Prime annuelle	
Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après
16 \$	16 \$	32%	32%	80,25 \$	80,25 \$	De 0 \$ à 600 \$	De 0 \$ à 563 \$

En résumé :

Franchise annuelle estimée :	192 \$ par adulte
Remboursement :	68%
Contribution annuelle maximum (après c'est 100%) :	963,00 \$
Contribution annuelle maximum pour les personnes de 65 ans ou plus avec SRG de 1% à 93% :	599,64 \$
Prime annuelle (payable sur rapport d'impôt) :	563,00 \$ par adulte
Prime annuelle totale pour année 2011 : (Ce coût représente 6 mois à 600 \$ et 6 mois à 563 \$)	581,50 \$ par adulte

Pour plus d'informations sur le sujet, consultez le site :
<http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/assurancemedicaments/tarifs.shtml>

